

nier, il consistait en plus de 2,900,000 fiches représentant tout près de six millions de volumes, soit exactement 5,968,000.

Mais, dans l'alinéa précédent, il nous dit que, durant l'année écoulée, la bibliothèque a été invitée à trouver seulement 2,189 titres d'ouvrages. Sur ce nombre de demandes, plus de la moitié, ou environ 60 p. 100 ont été adressées par téléphone par des bibliothèques d'Ottawa et seulement 40 p. 100 ont été reçues par lettres en provenance de l'extérieur de la ville. C'est donc qu'on ne tire pas parti comme il le faudrait d'un service de valeur et dont l'existence ne peut se motiver qu'à condition que le public y recourre suffisamment. Il va de soi que, si on continue à ne recevoir que deux ou trois demandes par jour de l'extérieur d'Ottawa, nous pouvons nous demander si un tel service qui, une fois complété, aura coûté des centaines de milliers de dollars, a quelque valeur.

S'il est possible de faire en sorte que les demandes s'accroissent, l'entreprise aura plus de valeur.

Je voudrais recommander instamment au ministre de voir à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour mettre les autres bibliothèques du pays, ainsi que nos hommes d'étude et nos universités au fait de l'existence de ce catalogue afin d'encourager son utilisation. Je sais bien, tout comme le ministre d'ailleurs, que des efforts ont été tentés dans ce sens. Il me semble, toutefois, que ces efforts n'ont pas été suffisants, et que ce qu'on dit du catalogue aux pages centrales du rapport du bibliothécaire national, ne suffit pas.

Nous avons reproché souvent, et à bon droit, ce me semble, au Gouvernement de maintenir de nombreux spécialistes des relations extérieures et de l'information d'un genre ou de l'autre. Si ces messieurs doivent rester au service de l'État, il me semble qu'une tâche que certains d'entre eux devraient trouver intéressante et utile serait celle dont je viens de parler, soit de faire connaître l'existence de ce catalogue d'ensemble et d'augmenter de façon sensible l'usage qu'on en fait. En effet, actuellement, quelle que soit la valeur de ce catalogue, il est presque inutile, parce qu'on ne s'en sert pas.

**M. Nicholson:** Je demande au ministre de bien vouloir préciser sa pensée. Je crois comprendre qu'il s'oppose à la climatisation de l'air dans les nouveaux immeubles. Est-ce exact?

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre a la malheureuse habitude de faire des remarques désinvoltes.

[M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce).]

**M. Nicholson:** Il est très important que le peuple canadien obtienne une réponse.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ma foi, si le député souhaite obtenir une réponse sérieuse, je lui répondrai très gravement que j'ai la plus grande confiance en mon collègue, le ministre des Travaux publics. Je dois moi-même suffire à bien des tâches, en tant que ministre de la Couronne; je n'essaie pas d'usurper celles de mes collègues, et je n'en ai pas l'intention. Si le député souhaite poser sa question au ministre des Travaux publics, quand la Chambre sera saisie de ces crédits, je suis certain qu'il recevra une réponse aussi courtoise que complète.

**M. Nicholson:** En ce qui concerne la bibliothèque qu'on doit construire à la demande du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, puis-je demander si les personnes qui y travailleront n'auront rien à dire au sujet du genre d'immeuble qu'on choisira. Doit-on en abandonner entièrement la décision au ministre des Travaux publics? C'est d'ailleurs un ingénieur compétent et un homme de haute capacité. Mais n'arrive-t-on pas à ce genre de décision par la voie de négociations? Le ministre des Travaux publics n'est-il pas disposé à accepter les recommandations d'un collègue qui dispose d'un personnel fort compétent chargé du fonctionnement de la bibliothèque nationale?

**L'hon. M. Winters:** Pourquoi ne me le demandez-vous pas?

**M. Nicholson:** Je demande au ministre si l'on recourt à quelque consultation. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration devrait nous faire savoir s'il a son mot à dire quant au projet de construction de la nouvelle bibliothèque ou si son opinion a quelque poids en l'occurrence.

**L'hon. M. Winters.** Je puis répondre par l'affirmative à cette question.

**M. Nicholson:** Apparemment, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, lui, ne peut y répondre.

**L'hon. M. Winters:** C'est parce que la question relève de ma compétence.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il arrive souvent qu'on m'accuse d'avoir trop d'influence. C'est la première fois qu'on m'accuse de n'en pas avoir.

(Le crédit est adopté.)

345. Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, \$40,000.

**M. Fulton:** J'aimerais poser une ou deux questions relativement à ce crédit concernant l'acquisition de livres. L'article 12 de la loi